

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n° 2021-039

**CONVENTION DE
PARTENARIAT
ENTRE LE LYCEE JEAN
HINGLO ET LA VILLE DE LE
PORT**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 6 avril 2021
et affichée le 7 avril 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : **21 AVR 2021**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 13 avril 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi treize
avril le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale
sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint,
Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima
Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme
Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M.
Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-
Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude
Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme
Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M.
Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla
Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M.
Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe, (par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjointe), M. Fayzal
Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe),
Mme Brigitte Laurestant (par M. Alain Iafar), Mme
Honorine Lavielle (par Mme Véronique Bassonville), M.
Patrice Casimir (par Mme Firose Gador), Mme Valérie
Auber (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Bertrand Fruteau.

.....
.....

Affaire n°2021-039

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE LYCEE JEAN HINGLO ET LA VILLE DE LE PORT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019-082 du Conseil municipal du 9 juillet 2019, approuvant l'engagement de la Commune au programme des Cités éducatives ;

Vu la délibération n°2020-125 du Conseil municipal du 3 novembre 2020 approuvant la convention de financement entre l'ANRU, la Caisse des Dépôts et La Ville de Le Port concernant le projet d'innovation du quartier NPNRU Ariste Bolon – SIDR Haute ;

Vu l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et associative » réunie le 31 mars 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du 13 avril 2021 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat renforcé entre le lycée Jean Hinglo et la Ville de Le Port, pour la période 2021-2023 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU